

REGISTRE D'ACCESSIBILITE



ACCESSIBILITE DES LOCAUX ET SERVICES

Bienvenue à l'Académie Réunionnaise des Services à la Personne (ARSAP)
FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES

Le bâtiment est accessible à tous ☒ oui ☐ non

Les services proposés sont accessibles à tous : ☒ oui ☐ non **sous couvert** :

- ⇒ que l'information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation ;
- ⇒ que les moyens de compensation n'appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication...) ;
- ⇒ que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

FORMATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL AUX DIFFERENTES SITUATIONS DE HANDICAP

- ⇒ Le personnel est sensibilisé. ☒
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- ⇒ Le personnel est formé. ☐
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- ⇒ Le personnel sera formé.

MATÉRIEL ADAPTÉ

Le matériel est entretenu et réparé
Le personnel connaît le matériel

☒ Oui ☐ Non
☒ Oui ☐ Non



CONSULTATION DU REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

☒ à l'accueil : 33 rue Augustin Archambaud 97410 Saint Pierre

☒ sur le site internet : www.arsap.re

CONTACT : Théo REVILLET– 06 93 82 02 43

Il est possible de disposer d'un accompagnement lors de la formation.

